



MAIRIE de NIEUL
87510
Tel 05 55.75.80.23

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le 03/04/2026
ID : 087-218710705-20260403-PM_2026_29-AR

PM/2026/29

EXTRAIT

ARRETES du MAIRE

Le maire de la Commune de Nieul (Haute-Vienne) :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales conférant au Maire ses pouvoirs de Police et notamment les articles L2212-1 et L2212-2 ;
- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
- Vu le décret n°96-1136 en date du 18 décembre 1996 fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux ;
- Considérant que les équipements de loisirs implantés dans l'aire collective de jeux « Place du 19 mars 1962 » présentent une non-conformité ou un danger pour l'utilisateur ;
- Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité des administrés, et notamment des enfants, sur le territoire communal ;

ARRETE :

ARTICLE 1 :

La fermeture provisoire de l'aire de jeux.

L'aire de jeux située Place du 19 mars 1962 est fermée et son accès est interdit au public, à compter du 3 avril 2026.

ARTICLE 2 :

Afin de sécuriser et d'interdire l'accès sur le site ; une signalétique sera mise en place par les services techniques de la commune.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera affiché et publié conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Maire, Monsieur le responsable des services techniques de la commune de Nieul, Monsieur le Capitaine de la communauté de brigade de Nieul et Monsieur le Capitaine de la communauté de brigade d'Aixe-sur-Vienne, sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 :

Ampliation du présent arrêté sera faite à :

- La préfecture de la Haute-Vienne,
- Monsieur le Capitaine de la communauté de brigade de Nieul,
- Monsieur le Capitaine de la communauté de brigade d'Aixe-sur-Vienne.

Fermeture provisoire

Aire de jeux

Place du 19 mars 1962

Réglementation

Publié le 03/04/2026 par
affichage en mairie et
devant l'aire de jeux.

A Nieul, le 3 avril 2026,
Le Maire, Laurent BILA.

